

DELIBERATION N°4-2023

**CONSEIL DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (CAAF)
DE L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DE LA ZONE AFRIQUE CENTRALE**

Séance du 3 juillet 2023

Objet :	Tarifs de la Formation continue
Libellé :	Le CAAF valide le tarif de l'adhésion à la Ligue sportive 2022-2023 à raison de 1 € par élève inscrit du CM1 à la Terminale.

Nombre de votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Lomé, le 3 juillet 2023

Le président du CAAF
de la zone Afrique centrale

Le Directeur de la DDAR

Arnaud BEGNIER

Date de mise en ligne : 03/07/2023